



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

OFFRE D'EMPLOI

202206-78

OPÉRATEUR DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE POSTE SALARIÉ RÉGULIER

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, une municipalité qui vous bercera par la douceur de ses lacs et le dynamisme des projets à réaliser, est présentement à la recherche d'un opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout, traitement de l'eau potable.

Relevant du directeur du Service des travaux publics et des services techniques, le titulaire voit au bon fonctionnement des opérations des réseaux d'aqueduc et d'égout, ainsi que de l'entretien des équipements pour l'approvisionnement en eau potable. Il assume l'ensemble des tâches propres à son attestation OPA (préposé au réseau d'aqueduc, ancien P6B) et OTUND (traitement d'eau souterraine sans filtration et réseau de distribution). Il coordonne l'ensemble des opérations des réseaux d'aqueduc et d'égout, ainsi que le travail de l'opérateur de l'usine de traitement des eaux usées.

Description de tâches

Réseaux d'aqueduc et d'eaux usées

1. En tant que responsable de la qualité de l'eau potable sur le territoire de la Ville, il prend tous les moyens mis à sa disposition pour que l'eau potable fournit par la Ville satisfasse toutes les normes requises par le MELCC puisqu'il en est imputable.
2. Exécute et coordonne divers travaux de construction, de réparation ou d'entretien des systèmes d'aqueduc, d'égout et autres infrastructures municipales.
3. Effectue périodiquement des inspections, les modifications et les réparations requises des infrastructures municipales des réseaux d'aqueduc et d'égout/pluvial et soumet des recommandations à son supérieur.
4. Identifie, quantifie et prépare, les estimés des pièces requises pour effectuer les travaux d'entretien du réseau d'aqueduc et le transmet à son supérieur. Commande, selon les besoins, le matériel nécessaire aux réparations.
5. Inscrit dans les registres appropriés toutes lectures prélevées sur les réseaux d'aqueduc et d'égout.
6. Effectue le rinçage du réseau d'eau potable ainsi que des bassins, lorsque requis.
7. Procède à l'installation de nouveaux services d'eau potable et d'égout sanitaire et pluvial.
8. Collabore avec des fournisseurs et professionnels externes pour divers travaux et entretiens requis aux réseaux ou installations.
9. Collabore avec les différents laboratoires, professionnels et représentants du MELCC lors de l'échantillonnage ou de l'analyse des différentes matières.
10. Coordonne le travail du préposé aux réseaux d'aqueduc et d'égout, préposé à l'entretien des bâtiments et chauffeur-opérateur.
11. Procède à l'inventaire annuel des biens, des pièces et des outils du service et soumet la liste au directeur.
12. Vérifie et coordonne l'intervention avec un électricien pour la réparation des systèmes d'éclairage et ses minuteriers dans les parcs et au terrain de balle.

Entretien des bâtiments

1. Effectue l'entretien général des bâtiments municipaux, en soutien au préposé aux réseaux qui en a la responsabilité ainsi que l'entretien ménager des bâtiments municipaux reliés aux réseaux d'aqueduc et d'égout.
2. Effectue périodiquement la visite des équipements mécaniques des bâtiments municipaux et effectue la coordination au besoin avec le fournisseur pour l'entretien.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches inhérentes.

Qualifications et exigences :

Détenir la formation OPA (préposé au réseau d'aqueduc);
Détenir la formation OTUND (Traitement d'eau souterraine sans filtration et réseau de distribution).
Avoir la capacité de travailler en équipe ;
Avoir de la facilité à traiter avec le public ;
Être en excellente condition physique.

Heures de travail :

40 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h;
Ainsi qu'une fin de semaine sur trois pour assurer la garde;
Prendre note que la personne responsable peut être appelée à travailler de soir selon la situation.

Durée de l'emploi :

Statut de salarié régulier (art. 5.03), selon la convention collective actuellement en vigueur.

Conditions de travail :

Entre 26.52 \$ et 33.15 \$, selon l'échelle salariale en vigueur à la convention collective (taux 2022).
Gamme complète d'avantages sociaux (congrés personnels et maladies rémunérés si non utilisés à la fin de l'année, congrés mobiles, congrés fériés, congrés fériés et chômés dans le temps des fêtes, régime de retraite (RREMQ), régime d'assurance collective, vacances annuelles, etc.)
Politique de reconnaissance des employés, accès gratuit au centre de conditionnement physique et aux événements de la Ville.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante : rh@lacmasson.com

La Ville remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour ce poste, cependant seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La forme masculine est employée uniquement dans le but d'alléger le texte de cette offre d'emploi.